



1969 - 2019

50 ANS DE MOBILISATION

**25 VICTOIRES QUI ONT CRÉÉ LE
SAINT-SAUVEUR D'AUJOURD'HUI**

COMITÉ DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR

PRÉAMBULE

Si Saint-Sauveur peut s'enorgueillir d'être dynamique, c'est en grande partie en raison des multiples mobilisations qui ont jalonné son histoire. D'une part, la résistance des citoyens et citoyennes a pris de nombreuses formes et a constamment obligé la Ville à tenir compte des points de vue des résidents et résidentes du quartier. D'autre part, l'action du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (Comité) a permis de créer de nouveaux services et de nouvelles organisations qui, aujourd'hui encore, démontrent aux citoyens et citoyennes la force d'être ensemble. Cette solidarité a marqué les 50 ans du Comité. Dès le départ en 1969, les membres fondateurs du Comité ont déterminé que le travail se ferait en collaboration et concertation avec les différentes associations du milieu. C'est ce qui se fait toujours en 2019.



Crédits :

- Rédaction : Marc Roland, Nicol Tremblay
- En collaboration avec : Michel Desrochers, Jacques Fiset, Serge Lépine, Éric Martin
- Révision : Pascale Desbois, Guillaume Béliveau-Côté, Danielle Adam
- Mise en page : Éric Martin
- Photo de la page couverture : rue Saint-Vallier Ouest. journal Droit de Parole, 2019
- Impression : Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, 2019

1. LA LUTTE DU PONT PARENT

1970. Au bout de l'actuelle avenue Simon-Napoléon-Parent se trouvait le pont Parent. À l'époque, la rivière Saint-Charles et une voie ferrée passaient à cet endroit. Pour plusieurs jeunes du quartier, ce pont était un passage obligé pour se rendre à l'école Cardinal-Roy. L'espace restreint du pont forçait les piétons à se coller sur le garde-fou pour éviter d'être heurtés par les miroirs des camions. Pour assurer la sécurité des passants, le Comité a fait pression sur les élus en dénonçant cette aberration urbaine, jugée dangereuse pour les passants. Première victoire du Comité : la circulation lourde y est interdite. Plus tard, en 1976, avec l'enlèvement de la voie ferrée, la Ville démolit le pont. (1970-1976).



Pont Parent. Photo : Ville de Québec

2. LE ZONAGE ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD CHAREST OUEST

1970. Après avoir empêché un changement de zonage qui aurait permis des constructions à six étages aux abords du boulevard Charest Ouest et obtenu le retrait du projet de son élargissement, le Comité a convaincu la Ville de réaménager cette artère qui traverse le quartier. Autre victoire : entre 2000 et 2005, la Ville fait la réfection du boulevard en y intégrant un développement paysager et en facilitant la liaison entre les parties nord et sud du quartier. Cette lutte a été réalisée conjointement avec le Conseil de quartier de Saint-Sauveur (CCQSS). Sans la ténacité des citoyens et citoyennes qui se sont impliqués, le projet de réaménagement serait tombé dans l'oubli.



Boulevard Charest Ouest. Photo : CCCQSS, 2019

Aujourd'hui, le réaménagement du boulevard Charest est une nouvelle fois menacé. L'administration Labeaume a annoncé qu'elle souhaitait l'élargir pour aménager deux voies de Trambus au centre de la chaussée sans enlever de voies pour les automobilistes. Ce projet signerait la disparition d'arbres matures – de plus en plus rare dans le quartier - et une partie des trottoirs actuels. Grâce à l'action du Comité, la Ville a révisé son projet. Elle a décidé d'enlever une voie de circulation sur une partie du boulevard. Néanmoins, le Comité poursuit sa lutte afin de conserver et bonifier les aménagements existants.

3. LA CRÉATION DE L'ADDS-QM

1971. Des militants et militantes du Comité ont toujours eu à cœur d'aider les personnes assistées sociales. Wilfrid Lecours, avec l'encouragement du Comité, a créé un organisme qui s'appela le Centre de référence et d'information (CRI) composé d'avocates populaires. Cet organisme avait comme principale fonction d'accompagner les personnes assistées sociales auprès des fonctionnaires et de défendre leurs droits et leur dignité. De multiples pressions sont faites sur le gouvernement pour qu'il rende ses lois plus justes. Au début, les avocates populaires du CRI fournissaient bénévolement des informations par téléphone. Par la suite, le CLSC décida de les embaucher, leur offrant une permanence et, plus important, une stabilité d'emploi. Des personnes militantes du Comité ainsi que des personnes assistées sociales plus conscientisées travaillèrent à la mise sur pied de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain (l'ADDS-QM), dès 1973. Cet organisme a toujours logé au même endroit que le Comité. (1972-2019).

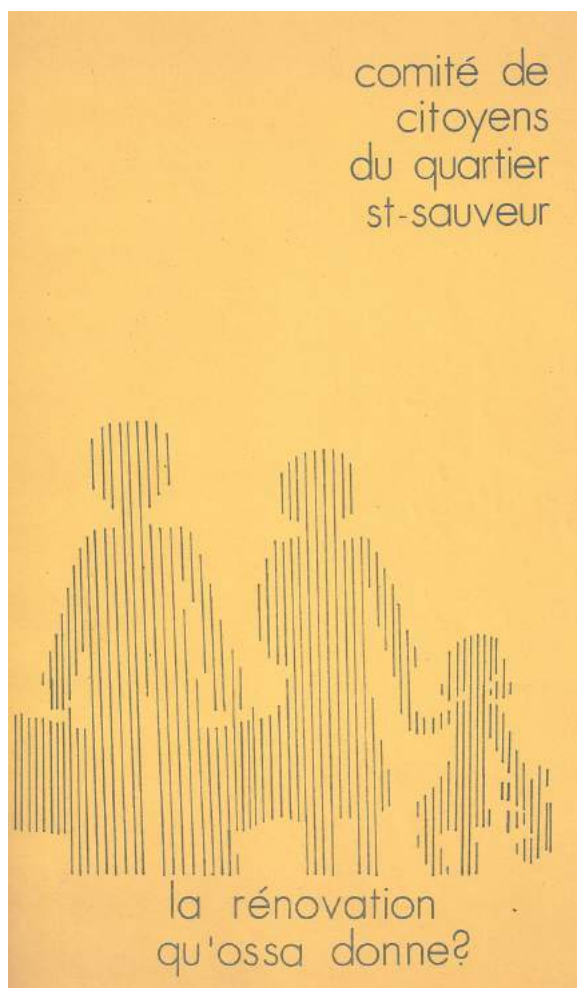
Aujourd'hui, l'ADDS-QM est devenue une association qui fait des luttes politiques, juridiques et féministes pour la reconnaissance des personnes assistées sociales. Pour l'histoire, rappelons qu'en 1979, l'ADDS-QM comptait environ 40 membres. Aujourd'hui, l'organisme compte plus de 250 membres et de nombreux sympathisants et sympathisantes.



Des militants de l'ADDS-QM en action. Photo : ADDS, 2016

4. RECYCLAGE ET RÉNOVATION : OUI ! DÉMOLITIONS : NON !

1972. Devant le danger des démolitions massives (dans Saint-Sauveur, la Ville prévoit 2 500 démolitions de logements sur 7 500 dans le quartier au début des années 1970), le Comité convainc la Ville de s'engager dans des programmes de rénovations plus généreux. Avec le rapport « La rénovation qu'ossa donne », le Comité mobilise plus de 500 personnes et oblige la Ville à modifier son approche et ses programmes. Presque tous les logements qui devaient être démolis sont sauvegardés et rénovés. Entre autres, toutes les maisons situées au pied de la falaise (rue Arago) ont été sauvées, alors que le maire Lamontagne voulait les raser pour aménager une voie rapide de circulation automobile. (1972-1975).



Au début des années 1980, le Comité fait des études détaillées sur le comportement des propriétaires du quartier. Le constat est clair, il faut des politiques spécifiques à chacun des trois types de propriétaires, car ils se comportent de façon différente face à leurs locataires et dans le quartier. La Ville doit prendre en compte tout particulièrement les propriétaires résidants et les propriétaires résidants qui ont des locataires. Le Comité insiste aussi sur le fait qu'il faut contrôler davantage l'appétit des propriétaires non résidants. La Ville accepte ainsi d'offrir des prêts, sur une période de 5 à 10 ans, pour l'achat d'une propriété en échange d'un contrôle du montant du loyer.

La rénovation qu'ossa donne ?

Page couverture : CCCQSS, 1975

5. LE DÉPLACEMENT DES GARAGES D'AUTOBUS SITUÉS SUR LA RUE KIROUAC

1975. Chaque nuit, des centaines d'autobus circulaient aux alentours de la rue Kirouac pour se rendre au garage de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) afin de se faire laver ou réparer. Le bruit et la pollution étaient devenus des irritants majeurs pour les résidences des alentours. À la suite de nombreuses opérations de porte à porte et de fortes pressions du Comité, les autorités cèdent aux demandes et préoccupations citoyennes. Le terminus est alors déplacé dans le quartier Lebourgneuf. Outre la diminution immédiate des irritants, ce changement permet l'ajout d'un HLM et d'un mini centre commercial très fréquenté par les résidents du secteur, lors que des terrains des deux côtés de la rue Marie-de-l'Incarnation furent décontaminés. Pour cette action considérée comme un acquis environnemental pour le quartier, le Comité a reçu une bourse de 5 000 \$ de la compagnie White Owl. (1975-1976).



Le Carrefour 707, boulevard Charest Ouest. Photo : CCCQSS, 2019

Aujourd'hui, d'autres secteurs du quartier pourraient être redéveloppés. Le secteur des garages municipaux, sur la rue Marie-de-l'Incarnation et autour de l'emprise de la rue de l'Aqueduc, possède de riches atouts qui peuvent facilement être mis en valeur. La transformation graduelle de ces parcelles, au caractère industriel, constitue une opportunité. En favorisant une densification douce, 1 200 nouveaux logements pourraient voir le jour, le tout le long d'un parcours de Métrobus et à quelques minutes de vélo du centre-ville.

6. L'APPUI À LA CRÉATION DE DEUX GARDERIES POPULAIRES

1975 et 1979. Des militantes et des militants proches du Comité cherchaient des solutions pour s'occuper adéquatement de leurs enfants lorsqu'ils et elles travaillaient où s'impliquaient dans les différentes activités du quartier. Après d'intenses négociations avec le ministère des Affaires sociales, les parents fondent une première garderie, puis une deuxième en 1979. Dès le début, elles privilégient la participation des membres, tant pour prendre des décisions de fonctionnement que pour définir le cadre éducatif. Les deux garderies, « Pomme d'Api » et « La Butte à Moineaux », existent toujours et fournissent 150 places à l'ensemble du quartier.

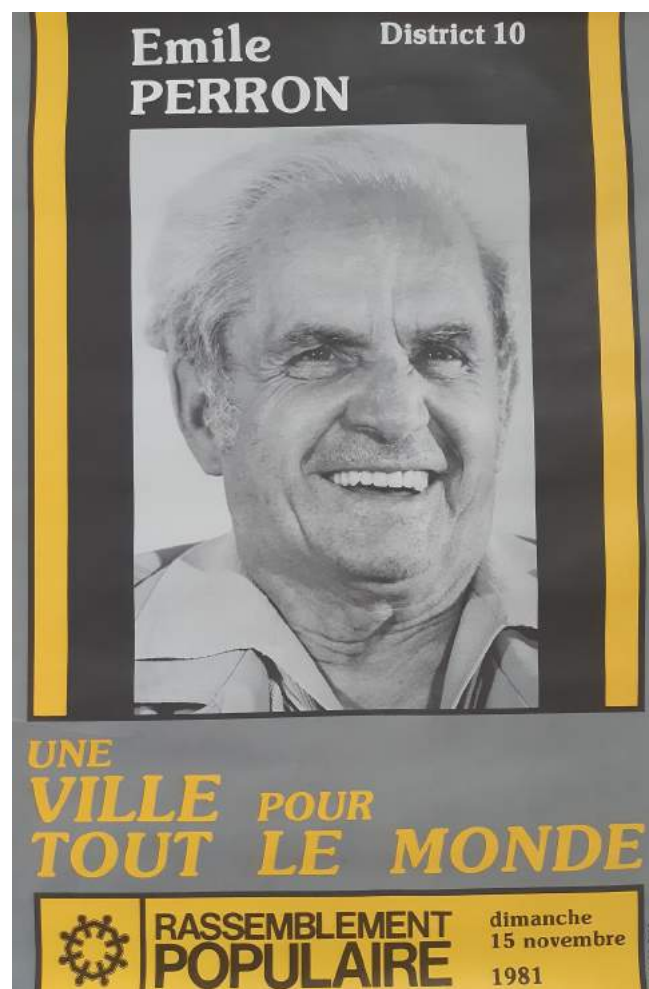


CPE Pomme d'Api, rue Saint-François Ouest.
Photo : CCCQSS, 2019

Actuellement, faute d'un nombre suffisant de places offertes/disponibles, les besoins en service de garde sont toujours présents dans le quartier.

7. L'APPUI À LA CRÉATION DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE

1975. Peu après sa création, le Comité avait l'impression que la Ville continuait à négliger les quartiers populaires et qu'il y avait souvent un fossé d'incompréhension entre le Comité et les autorités municipales. Certains membres actifs du Comité décident, alors, de s'investir activement dans la création d'un nouveau parti politique : le Rassemblement Populaire (RP).



Affiche électorale. Rassemblement populaire, 1981

L'objectif : défendre les intérêts du quartier. Après douze années de relations houleuses avec la Ville, le RP prend le pouvoir en 1989. S'en suit une collaboration plus féconde entre le Comité et les autorités locales.

Après le départ de Jean-Paul L'Allier, devenu chef du Renouveau municipal lors de la fusion municipale, le Comité a perdu un allié important dans ses luttes pour améliorer les conditions de vie des résidents et résidentes du quartier. (1975-1977)

B. DES HLM À DIMENSION HUMAINE

1976. En raison de la démesure des constructions des HLM Bardy (maintenant Saint-Pie-X) et Marie-de-l'Incarnation (maintenant Place de la Rive), le Comité a souhaité que les nouveaux projets soient plus petits et qu'ils contiennent une plus grande proportion de grands logements. De plus, il est proposé que des animateurs et animatrices de vie communautaire soient rattachés aux HLM et que l'on favorise davantage l'accessibilité aux clientèles plus vulnérables (ex. : les femmes victimes de violence, les immigrants et immigrantes).



HLM situé sur la rue Bigaouette. Photo CCCQSS, 2019

À la suite de pression, la Ville de Québec se décide à collaborer avec le Comité et ce à toutes les étapes du projet d'immeuble situé sur la rue Boisseau : choix du terrain, grandeur des logements, aménagements. Par la suite, le Comité a travaillé avec d'autres organisations, tel le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, afin que les HLM s'intègrent réellement au gabarit du quartier. (1976-1994).

Aujourd'hui, le Comité continue le travail auprès des locataires des HLM. Il les informe de leurs droits et les soutient dans leurs démarches.

9. LA MAISON LUC ANDRÉ GODBOUT

1976. Le Comité devient propriétaire de la maison Luc André Godbout en 1976. Au départ, il y avait une locataire et l'ADDS-QM au premier étage. La permanence du Comité était au rez-de-chaussée. L'entrée principale était du côté de la rue Carillon. Luc-André Godbout avait une chambre au rez-de-chaussée jusqu'à ce qu'il déménage chez un couple d'amis lorsque ses activités de nettoyage de fournaies cessent. En 1979, le premier employé du FRAPRU, François Saillant, partage notre espace de militance pour quelque temps. Le comité accueille le Fonds de solidarité des groupes populaires (FSGP) au deuxième étage. Ensuite, la Société d'aide accession maison SAAM s'installe pour quelques années. Depuis 2017, c'est le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC-03-12) qui s'installe au rez-de-chaussée. Depuis plusieurs années la maison sert aussi de plateau de travail à l'organisme Croissance Travail. (1976-2019).



Maison Luc André Godbout. Photo : CCCQSS, 2019

Aujourd'hui, trois groupes communautaires partagent les locaux : l'ADDS-QM, le RÉPAC et le Comité.

10. LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

1978. Le Comité a profité des programmes existants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour créer des coopératives d'habitation dans l'ensemble du quartier. Le Comité Habitation du Comité a toujours eu le souci de créer des coopératives aux loyers les plus bas possible. Signalons les créations des coopératives Chez Nous et Mon Logis ainsi que la transformation du couvent de la Providence en première coopérative d'habitation pour personnes âgées. À elle seule, la coopérative d'habitation La Providence compte 79 logements.

Par la suite, le Comité a été l'instigateur, avec d'autres comités de citoyens et citoyennes et de coopératives d'habitation déjà créées, d'un nouvel organisme fort dynamique : Action Habitation. Celui-ci s'est donné pour mission de développer des coopératives d'habitation dans l'ensemble des quartiers centraux de Québec. En 2014, Action Habitation avait à son actif 2 000 unités de logements sociaux, 600 constructions neuves, 1 000 logements en achat-rénovation et 400 unités en recyclage d'immeubles. (1978-2019).

Aujourd'hui, le Comité éprouve beaucoup de difficultés pour démarrer de nouveaux projets de coopératives d'habitation dans le quartier.

COOP « Chez Nous »

(Coopérative d'habitation « Chez Nous » de Québec)

Une coopérative d'habitation dans le quartier St-Sauveur

Comme vous le savez déjà sans doute, la ville de Québec a lancé un projet de subvention pour la restauration dans le quartier St-Sauveur. Dès, depuis juillet 1974, la ville de Québec et la Société d'habitation du Québec (S.H.Q.) donnent aux propriétaires de St-Sauveur Sud une subvention pour la restauration. Cette subvention est de 25% des coûts de restauration. Bref, ce programme sera étendu à tout le quartier St-Sauveur.

Le Comité des Citoyens du Quartier St-Sauveur (C.C.C.S.S.) croit que la restauration est une bonne chose, mais il certaines conditions. Il est important, par exemple, que la restauration n'entraîne pas de hausses exagérées du coût des loyers; de plus, il faut fournir aux propriétaires actuels les moyens d'entreprendre ces restaurations. Autrement, la restaura-

tion des logements ne profitera pas aux résidents actuels du Quartier St-Sauveur, mais à d'autres qui auront les moyens financiers de subir la restauration. Si on se fiant à d'autres expériences de restaura-tion, il faudrait s'attendre à des hausses de loyer de l'ordre de 25% à 300%.

Pour le Comité des Citoyens du Quar-tier St-Sauveur, une des solutions, serait que les citoyens prennent la restauration en main. Cela supposerait que de plus en plus de locataires deviennent proprié-taires. Cependant, dans le quartier, les salaires ne sont pas assez élevés pour permettre à la majorité de devenir pro-priétaires ou, autrement, d'entreprendre des restaurations importantes.

La seule solution semble être que les citoyens du quartier se regroupent en

coopératives d'habitation pour devenir, ensemble, propriétaires de plusieurs lo-gements.

Dans ces coopératives d'habitation, les occupants ont leurs "dés" logements restaurés à leur goût et à un coût fixe plus bas. De plus, parce que des coopératives d'habitation peuvent bénéficier de sub-ventions très avantageuses, le coût des loyers, après restauration, ne sera pas beaucoup plus élevé qu'il ne l'était avant la restauration.

Le Comité exécutif du C.C.C.S.S.



« La RENOVATION on va la faire ENSEMBLE ! »

Des citoyens qui se regroupent

Petite histoire de la COOP « Chez-nous »

En mai 1974, quatre personnes du Québec des Citoyens commencent à se réunir régulièrement pour préparer la création d'une coopérative d'habitation. Cette coopérative s'adresse aux résidents du quartier et les encourage pour les aider à ses membres. Ce projet a été financé par les programmes (195-100) du Québec des Citoyens (1974) et par le gouvernement (1974) provincial et municipal pour être financé dans la restauration.

La première étape fut de définir, définir l'objet, et cela prit plus de six semaines pour arriver à définir les objectifs de la coopérative. Cette étape fut la plus difficile à franchir, car les membres de la C.C.C.S.S. ont dû définir les objectifs de la coopérative. C'est en se mettant tous d'accord sur les objectifs que l'équipe a pu commencer à travailler sur le projet de la coopérative. C'est ainsi que l'équipe a pu définir les objectifs de la coopérative et les objectifs de la coopérative.

Le 20 janvier 1975, les membres fondateurs ont tenu leur première assemblée générale dans leur quartier. Ils ont décidé de créer la coopérative « Chez-nous » et de commencer à travailler sur le projet de la coopérative.

« Chez-nous » est née après 11 ans, en 1985.

Depuis le 15 janvier 1975, le projet « Chez-nous » fait des démarches administratives pour être reconnue par la S.C.H.L. Cependant, aucune loi n'a été adoptée, ce qui a empêché la coopérative de commencer à fonctionner. En attendant, les membres de la coopérative ont travaillé pour profiter de toutes les formes d'aide qui leur ont été offertes par la S.C.H.L.

Supplément / Droit de parole / p. 1
1978

11. L'APPUI À LA CRÉATION DU FRAPRU

1977. Dans le cadre du travail du Comité pour bloquer les démolitions prévues par la Ville dans le secteur Sacré-Cœur près de la Rivière Saint-Charles, le sous-comité Action s'est donné comme mandat de s'occuper de cette problématique. Dans le cadre d'un financement provincial, la Ville identifia divers secteurs de Saint-Sauveur pour y faire des réaménagements. Le secteur de Sacré-Cœur fut l'un d'eux. Les membres du sous-comité Action ont suivi toutes les étapes et ont mobilisé les gens pour s'assurer qu'il n'y ait aucune démolition. Ce fut une victoire sur toute la ligne. Suite à cela, le Comité participa à une rencontre nationale de toutes les organisations qui avaient participé aux luttes populaires en lien avec ce programme de réaménagement du provincial. De là est né le FRAPRU en 1979. (1977-2019).



Manifestation du FRAPRU, Montréal. Photo : CCCQSS, 2011

Actuellement, le Comité continue à s'impliquer en tant que membre actif du FRAPRU. Il a notamment mobilisé la population du quartier en septembre 2018 lors de la Grande marche entre Ottawa et Québec: De villes en villages pour le droit au logement.

12. L'AIDE AUX LOCATAIRES POUR LA DÉFENSE DE LEURS DROITS

1979. Depuis 40 ans, le Comité fournit une aide qui prend différentes formes aux locataires du quartier. Une première action a été réalisée auprès des locataires « des blocs verts », aujourd'hui Les Appartements Saint-Vallier. Au quotidien, un travail d'accueil, de soutien et de référence est fait par la permanence du Comité. Il se fait près de 275 interventions à ce sujet chaque année, et ce, surtout durant la période de renouvellement des baux. Lorsque des locataires issus d'autres quartiers contactent le Comité, la permanence les réfère au BAIL, un organisme avec lequel nous collaborons. (1975-2019).



Éloïse Gaudreau, animatrice-coordonnatrice. Photo : CCCQSS, 2019.

Aujourd'hui, le soutien aux locataires continue d'être très en demande. Avec la hausse des loyers et la pénurie de logements sociaux et abordables, les droits des locataires sont trop souvent bafoués.

13. LA CRÉATION DE « À TOUT LIRE »

1982. Le Comité a favorisé la création d'un groupe d'alphabétisation, Atout-Lire, qui est très rapidement devenu un groupe autonome. L'objectif était d'aider les citoyens et citoyennes du quartier à lire, à écrire et à compter tout en mettant à l'honneur les vertus de la participation civique et de la démocratie. Ces apprentissages ont pour effet de donner confiance à de nombreux résidents et résidentes. Aussi, il les encourage à s'impliquer au Comité.



Atout-Lire. Photo : CCCQSS, 2019.

Aujourd'hui, Atout-Lire offre de nombreuses activités de formation et réalise plusieurs projets spéciaux tels que des ateliers de théâtre, une exposition sur les souvenirs d'école et un carnet de santé.

14. LES MODIFICATIONS À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT DANS LE QUARTIER

1983. Au moment où la Ville a proposé des plans de modification de la circulation et du stationnement sans consulter la population, le travail du Comité suscite des mobilisations considérables : 300 personnes en 1987. Plusieurs problèmes sont soulevés : les trop nombreux panneaux d'arrêt, la pertinence discutable de certains sens uniques et surtout la perte des stationnements dans les rues. La Ville n'a pas eu le choix d'accepter plusieurs des recommandations des citoyens et citoyennes et de justifier celles qui n'ont pas été retenues. En autres, la Ville accepte de créer des stationnements de proximité là où des terrains sont vacants. De toute évidence, cet enjeu a toujours touché de très près le quotidien des gens qui doivent faire partie prenante des décisions à cet égard. Le Comité s'assure toujours que les résidents et résidentes du quartier aient priorité sur les intérêts des navetteurs qui font de la circulation de transit dans le quartier.

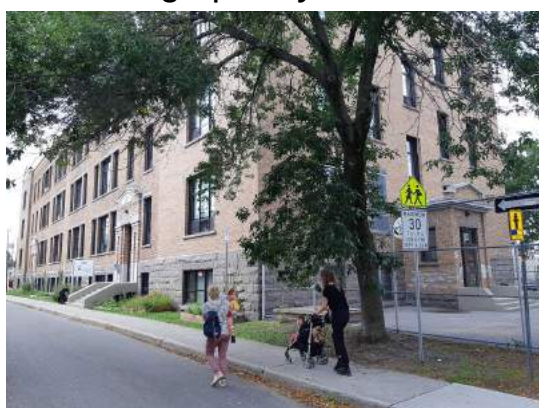


Stationnement Bagot/Victoria. Photo : CCCQSS, 2019.

Actuellement, la circulation et le stationnement sont toujours à l'ordre du jour, mais les enjeux ont évolué : vitesse de circulation excessive, accidents, état des trottoirs, traverses piétonnes, infrastructures pour les cyclistes, etc. À cet égard, le Comité suit de près plusieurs projets actuels de la Ville : arrivée du Trambus sur le boulevard Charest, réfection de la rue Saint-Vallier Ouest et instauration de l'usage de vignettes de stationnement au nord du boulevard Charest.

15. LA SAUVEGARDE DES ÉCOLES SACRÉ-CŒUR ET CARDINAL-ROY

1985. La Commission scolaire décide de fermer l'école Sacré-Cœur prétextant qu'il n'y a pas assez d'élèves. Des membres du Comité participent, avec les parents d'élèves, à une première lutte pour sauver l'école et obtiennent gain de cause. En 1994, la décision de fermer l'école est de nouveau prise par les commissaires. Un comité de sauvetage est alors mis sur pied par le Comité, des parents et le conseiller municipal de Saint-Sauveur, Jacques Fiset. La Ville s'implique activement pour trouver des usages aux locaux inoccupés en achetant le dernier étage et en le mettant au service des groupes communautaires. La décision de fermer l'école a donc été suspendue. Par la suite, le Comité a contribué à l'avènement d'un moratoire de 5 ans sur la fermeture d'écoles, ce qui a eu une influence sur l'ensemble du Québec. En 2005, la menace de fermeture est revenue, mais la forte mobilisation a une fois de plus obligé la Commission scolaire à faire marche arrière. Actuellement, l'école Sacré-Cœur connaît un achalandage record ce qui oblige à reprendre le troisième étage pour y réinstaller des classes supplémentaires.



École Sacré-Coeur (gauche) et Cardinal-Roy (droite). Photo : CCCQSS, 2019

En 2018, la Commission scolaire étudie cette fois la possibilité de fermer les secteurs général et d'adaptation scolaire de l'école secondaire Cardinal-Roy pour ne garder que le volet sports-arts-études qui s'adresse à une clientèle régionale. Le Comité s'associe à des parents d'élèves ainsi qu'à différents organismes des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch pour organiser une grande mobilisation. Cette mobilisation se conclut par la décision des commissaires de conserver les secteurs général et d'adaptation scolaire. Actuellement, le Comité poursuit son travail au sein du comité « J'aime Cardi » afin de veiller à ce que l'école développe une offre attrayante aux élèves du quartier.

16. LA DÉCONTAMINATION DU TERRAIN DE L'ANCIENNE USINE À GAZ, RUE VERDUN

1987. Après avoir appuyé les résidents et résidentes des alentours de la rue Verdun dans les secteurs Notre-Dame-de-Pitié et Saint-Malo, le Comité obtient qu'Hydro-Québec dépollue les terrains de l'usine à gaz. Au préalable, le Comité avait obtenu de la Ville de Québec un changement au zonage prévoyant une zone résidentielle sur 40% du terrain entre la rue Verdun et la paroisse Notre-Dame-de-de-Pitié. Le 60% restant du terrain deviendra une zone tampon avec le parc industriel Saint-Malo. Hydro-Québec investit 10,5M\$ pour la décontamination et n'a pas obtenu le certificat d'autorisation confirmant la propreté du terrain selon les usages prévus. Par la suite, un différend entre le Comité et la Ville de Québec a bloqué toute nouvelle intervention. Le terrain est clôturé depuis 1993. Par la suite, deux conseillères municipales ont essayé de développer un projet de parc urbain et dernièrement, M. Pierre-Luc Lachance, conseiller du district, a fait des démarches auprès d'Hydro-Québec pour des projets de potagers urbains.



Terrain de l'ancienne usine à gaz, rue Verdun. Photo : CCCQSS, 2019.

Actuellement, le Comité encourage la Ville de Québec à aménager un corridor piéton et cycliste en bordure du terrain. Suite à une demande d'accès à l'information, le Comité a obtenu une rencontre avec Hydro-Québec qui a fait une mise à jour du dossier. La société d'État poursuit des analyses afin d'élaborer une stratégie pour développer le terrain.

17. APPUI À LA CRÉATION ET LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC LA CDEC DE QUÉBEC

1994. Si la priorité du Comité a toujours été le logement et la qualité de vie, il s'est aussi toujours préoccupé des questions d'emploi et de pauvreté. Le sous-comité « Emploi et pauvreté » a mené à la création du CRÉECQ (Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec), qui est devenu aujourd'hui la « Corporation de développement économique communautaire de Québec ».

Cet organisme veille aux intérêts des quartiers centraux et agit en concertation avec les différentes instances gouvernementales. Une collaboration étroite avec les services de la Ville s'est établie, tout particulièrement sous l'administration L'Allier. (1994-à nos jours).

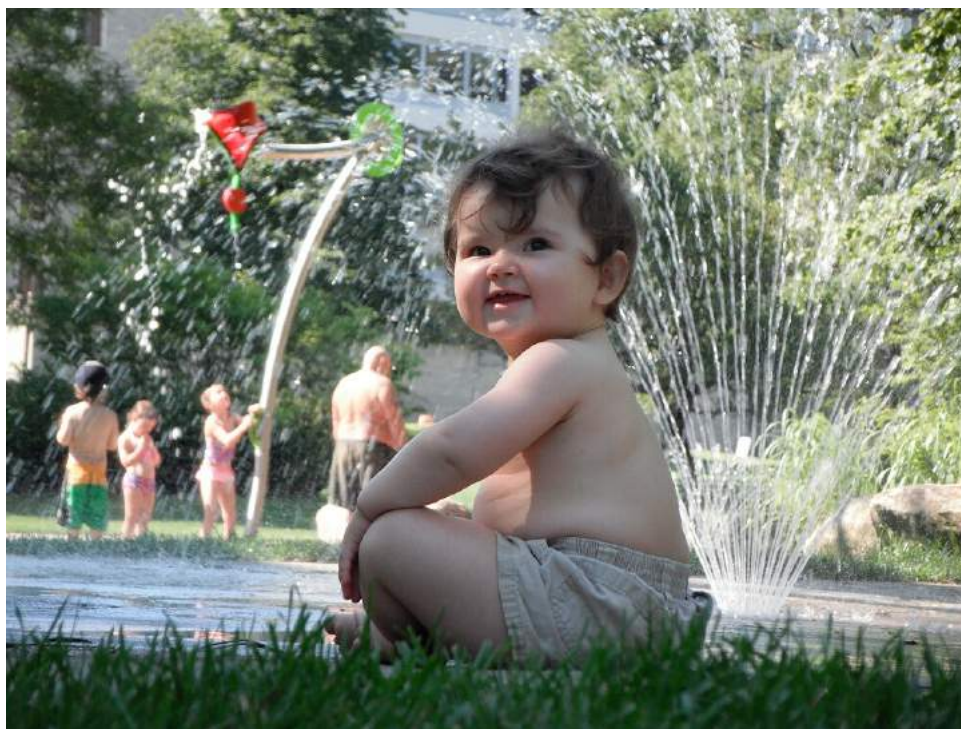
Aujourd'hui, la CDEC appuie des entreprises d'économie sociale de notre quartier comme la nouvelle boulangerie communautaire Des pains sur la planche située sur la rue Saint-Vallier Ouest.



La CEDEC a offert un accompagnement à la boulangerie communautaire Des pains sur la planche. Photo : OSEntreprendre, 2019.

18. L'AMÉNAGEMENT DU PARC VICTORIA

1995. Dans son mémoire sur le plan d'urbanisme de la partie urbaine de la rivière Saint-Charles, le Comité présente à la Ville de Québec différentes suggestions pour le réaménagement du parc Victoria. Par la suite, dans le cadre de l'élaboration du Plan de quartier de 2005, le Comité fait d'autres recommandations à la Ville de Québec : jeux pour enfants, jeux d'eau, éclairage adéquat, etc. Toutes les recommandations ont été mises en œuvre.



Jeux d'eau au Parc Victoria. Photo : Éric Martin, 2011.

Puis, lors de l'élaboration du Plan particulier d'urbanisme (PPU) Saint-Roch Nord, le Comité fait différentes propositions pour le parc Victoria. Celles-ci sont, pour la plupart, prises en compte par la Ville de Québec. Le verdissement de certains espaces et l'ouverture du parc du côté de l'intersection Simon-Napoléon-Parent et Cardinal-Roy ne font pas partie du nombre.

19. LA RENATURALISATION DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES

1995. Le Comité remet un mémoire à la Ville de Québec sur le plan d'urbanisme de la partie urbaine de la rivière Saint-Charles, du pont Scott jusqu'au barrage Samson. Ce mémoire préconise la dépollution et la renaturalisation de cette partie de la rivière. Par la suite, le Comité participe au Comité de renaturalisation et de dépollution de la rivière Saint-Charles. Celui-ci présente son rapport en 1997, dans lequel il propose les travaux qui seront exécutés de 1998 à 2009. S'il y a un dossier qui profite de la collaboration établie entre le Comité et la Ville, c'est bien la renaturalisation et la dépollution de la rivière Saint-Charles. Des travaux majeurs de 150 millions \$ sont réalisés pour la dépollution et de 25 millions \$ pour la renaturalisation. Aujourd'hui, les citoyens et citoyennes peuvent se réapproprier cet espace végétalisé enclavé dans une mer de béton et d'asphalte.



Rivière Saint-Charles. Photo : CCCQSS, 2019

À partir de 2000, la Société de la rivière Saint-Charles, avec laquelle le Comité collabore, s'assure de l'entretien du parc linéaire tout en facilitant l'intégration à l'emploi des jeunes du quartier (1995-2019). Cet organisme d'économie sociale emploie une vingtaine de personnes l'hiver et une cinquantaine l'été.

20. LA CRÉATION DE SAINT-SAUVEUR EN FLEURS ET SAINT-SAUVEUR EN FÊTE

1996. Le Comité, pour rester en accord avec les préoccupations de l'ensemble du quartier, s'associe avec l'Association des gens d'affaires de la rue Saint-Vallier Ouest (AGASO, aujourd'hui Société de développement commercial (SDC) Saint-Sauveur) et crée une fête populaire, Saint-Sauveur en fleurs. Pendant de nombreuses années l'ADDS-Qm collabore à la réalisation de la fête. La maison des jeunes L'Ouvre-Boîte du Quartier contribue également à plusieurs éditions. Pour cet événement très populaire dans le quartier, on évalue à plus de 4 000 le nombre de personnes qui s'y rendent pour acheter des fleurs et profiter de la vie de quartier. Encore aujourd'hui, Saint-Sauveur en fleurs a lieu vers la fin de mai ou le début de juin.



Saint-Sauveur en fleurs, 2005 (gauche) et Saint-Sauveur en fête, 2004 (droite).
Photos : CCCQSS,

Pour avoir une autre fête populaire vers la fin d'août et le début de septembre, le Comité s'associe à nouveau avec l'AGASO pour en organiser une deuxième à la rentrée scolaire. La première édition s'appelle Saint-Sauveur Fier Monde. Dans les années subséquentes, l'événement est renommé Saint-Sauveur en fête et est maintenant géré par la SDC. (1996-2019).

Aujourd'hui, ces deux événements sont les principales fêtes du quartier.

21. LE PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR

2000. Lors d'une planification stratégique du Comité, l'idée de convaincre la Ville d'élaborer un nouveau plan d'aménagement de quartier pour Saint-Sauveur est mise de l'avant. Des démarches sont faites auprès d'une fondation pour avoir un financement sur trois ans pour permettre au Comité d'élaborer un plan. Comme le financement n'est pas accordé, des démarches sont entreprises auprès de la Ville. Étant donné le contexte des fusions municipales, le Comité envoie une lettre au maire L'Allier contenant plusieurs demandes concernant l'avenir du quartier. Celle-ci inclut un plan d'aménagement de quartier. Suite à l'élection, le Comité, en partenariat avec le Conseil de quartier, obtient la réalisation du Plan de quartier. L'élaboration du plan s'effectue en collaboration avec le Comité, le Conseil de quartier de Saint-Sauveur et la Ville. Ce fut le seul plan de quartier adopté dans la nouvelle Ville. (2000-2010).

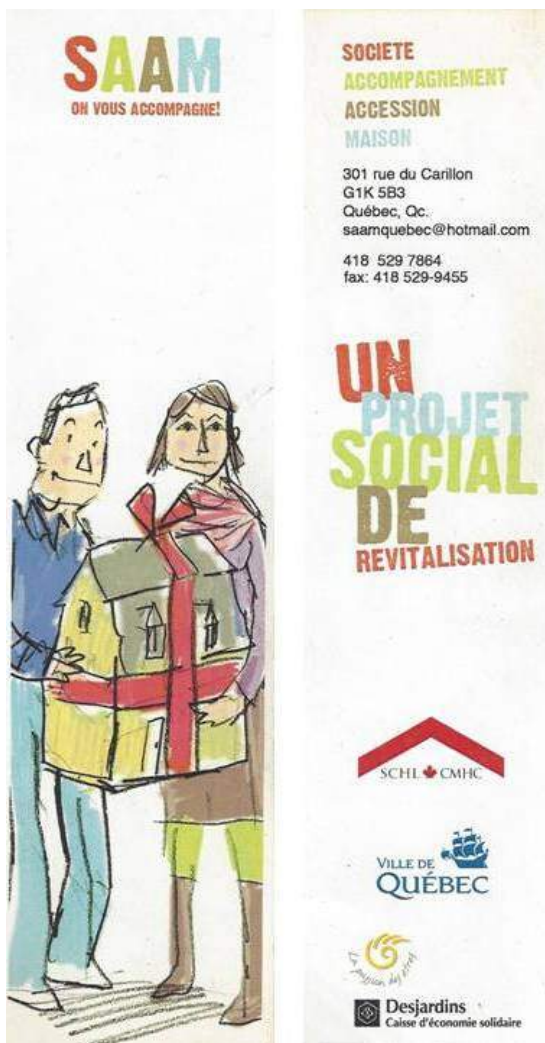


Parc-école Sacré-Cœur. Photo : CCCQSS, 2019

Grâce à un montant de 900 000 \$ octroyé par la Ville, plusieurs projets choisis par les gens du quartier voient le jour : financement de la Société d'aide accession maison (SAAM), aménagements de jeux dans les parcs, dans les cours de certains HLM et sur les terrains des écoles du quartier, projets de verdissement, etc.

22. LA RÉAPPROPRIATION DU QUARTIER ET LA SOCIÉTÉ D'AIDE ACCESSION MAISON

2003. Les différentes études réalisées dans le quartier démontrent que les propriétaires résidents dans le quartier ont les bâtiments les mieux entretenus et que ceux-ci ont les loyers les moins chers. Deux études réalisées dans le quartier en 1970 et 1980 confirment cette tendance dans les années. À partir de cette constatation, les membres du Comité ont considéré la possibilité d'augmenter le nombre de propriétaires résidents dans le quartier. Du financement fut trouvé auprès du gouvernement fédéral pour créer un organisme à but non lucratif qui aurait comme mandat d'aider les familles du quartier à devenir propriétaires. Au départ l'objectif était d'avoir un fonds qui permettrait d'acquérir des maisons pour les vendre à des locataires du quartier.



Affiche promotionnelle de la SAAM.

Cependant, comme la recherche de financement fut plus ardue que prévu, l'organisme s'est orienté vers l'aide à l'accès à la propriété pour les familles qui n'ont pas accès au crédit hypothécaire. Ainsi, la Société d'aide accession maison (SAAM) a aidé les familles grâce à l'appui d'un fonds d'aide de la Caisse d'Économie solidaire. Cela a permis une quarantaine d'acquisitions, mais la SAAM dû arrêter son action à cause de l'augmentation du prix des maisons. (2003-2014).

Aujourd'hui, l'accès à la propriété reste un défi pour de nombreux ménages du quartier.

23. LE PLAN DE MOBILITÉ DURABLE DE QUARTIER

2011. La Ville de Québec invitait la population à collaborer à la réalisation de projets collectifs en matière d'aménagement et de mobilité. C'est avec fierté que le Comité et le Conseil de quartier ont répondu à cet appel en présentant le Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur (PMDQ). L'ensemble de ce travail a été élaboré par un groupe de travail sur la mobilité durable de quartier, en concertation avec la population et avec la collaboration d'un réseau d'experts. Le PMDQ est issu d'une vaste démarche consultative et participative qui s'est déroulée entre 2011 et 2014.



Promenade Saint-Vallier. Photo : M. Gagné, 2017

Actuellement, des citoyens, des citoyennes et des organismes travaillent à mettre en œuvre les recommandations du PMDQ. En 2017, le Fonds vert du gouvernement du Québec a accordé un financement de 90 000\$ pour trois ans afin d'accompagner la réalisation de cinq actions prioritaires. (2011-2019).

24. L'ACCOMPAGNEMENT DU MARCHÉ SAINT-SAUVEUR

2013. Des citoyens et citoyennes du quartier créent le Collectif Fardoche afin d'organiser un marché public durant l'été 2013. Avec l'aide du Comité, ce collectif anime un marché public dans le parc Durocher pendant six ans, soit jusqu'en 2018. L'initiative ne s'arrête pas là. En novembre 2018, le Collectif Fardoche a reçu ses lettres patentes et devient un organisme à but non lucratif, indépendant du Comité, en 2019.



Marché Saint-Sauveur. Photo : Collectif Fardoche, 2019

Désormais, tous les samedis d'été, une vingtaine de bénévoles donnent de leur temps pour faire offrir un marché local aux citoyens et citoyennes. Ce projet est une impressionnante réussite pour le quartier qui accueille à chaque édition plus de 500 personnes. (2013-2019).

25. LA BIBLIOTHÈQUE DE QUARTIER

2014. Le Comité travaille avec la population du quartier pour empêcher la démolition d'un important centre communautaire, le Centre Durocher. Il propose de conserver l'édifice patrimonial en y aménageant une Maison de la culture, incluant une bibliothèque de quartier. Malgré l'intensité de la lutte, l'administration Labeaume refuse de s'asseoir avec les citoyens et les citoyennes et rejette la proposition du Comité. Mais pour démontrer qu'elle se préoccupe de la culture dans le quartier, l'administration Labeaume promet trois investissements distincts : l'octroi d'un soutien financier au Petit théâtre de Québec, la création d'un lieu de diffusion culturelle dans l'église Saint-Sauveur et l'aménagement d'une succursale de la bibliothèque dans le quartier. Finalement, un immeuble contenant 68 logements sociaux remplace le Centre Durocher et la Ville aménage une petite bibliothèque de quartier au rez-de-chaussée de l'immeuble. Le Petit théâtre a bien reçu son financement. Cependant, le Comité attend toujours que la Ville remplisse sa promesse de créer et supporter un lieu de diffusion culturelle dans le quartier. (2015-2019).



Grand rassemblement pour la maison de la culture. Photo : CCCQSS, 2016



Bibliothèque Saint-Sauveur. Photo : CCCQSS, 2019

Actuellement, le Comité travaille sur l'enjeu de l'accessibilité à la culture dans le quartier en partenariat avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Ces trois organisations mettent sur pied la table de concertation Action culture Saint-Sauveur. Les fruits de cette concertation sont à nos portes!

Le Comité remercie les personnes de la permanence qui ont été en action de 1969 à 2019 :

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| 1) Danielle Boulanger | 24) Odile Brassard |
| 2) Louise Fortin | 25) Marie-Josée Dufresne |
| 3) Jean-Marc Rioux | 26) Lucie Villeneuve |
| 4) Lisianne Fortin | 27) Marie-Hélène Drapeau |
| 5) Marc Roland | 28) Sylvain Demers |
| 6) Gérard Lapointe | 29) Karine Tremblay |
| 7) Micheline Boucher | 30) Frédéric Gosselin |
| 8) Paul-Yvon Blanchette | 31) Denise Garneau |
| 9) Jacques Beaudet | 32) Julien Dallaire |
| 10) Serge Lépine | 33) Claire Dubé |
| 11) Danielle Adam | 34) Étienne Grandmont |
| 12) Hélène Roy | 35) Catherine Raymond |
| 13) Nicole Boucher | 36) Chantal Gariépy |
| 14) Jacques Fiset | 37) Typhaine Leclerc |
| 15) Walter Zélaya | 38) Marie-Joëlle Lemay-Brault |
| 16) Nathalie Belleau | 39) Éric Martin |
| 17) Josée Meunier | 40) Justin Moisan |
| 18) Ginette Bergevin | 41) Éloïse Gaudreau |
| 19) Hélène Arsenault | 42) Marie-Christine Gagnon |
| 20) Georges April | 43) Pauline Bissardon |
| 21) Marie-Hélène Deshaies | 44) Dominique Sacy |
| 22) Jacques Lacroix | 45) Guillaume Béliveau Côté |
| 23) Guy Dumais | |



Le Comité souligne l'implication des personnes élues à la présidence de 1969 à 2019 :

- 1) Wilfrid Lecours
- 2) Michel Desrochers
- 3) Émile Perron
- 4) Maurice Dompierre
- 5) Guy Dumais
- 6) Nicol Tremblay
- 7) Gilles Fontaine